



Sept. 1912.

Chronique du Sanctuaire

Juillet 1912.

Voici la liste des pèlerinages du mois de juillet.

- | | |
|--|------|
| 24ème. Pèlerinage de <i>Grand' Mère</i> sous la direction de Mr. Lafèche, curé, le dimanche 7 Juillet | 800 |
| 25ème. Les tertiaires de <i>St-Roch</i> sous la direction de Mr. Lagueux, curé, dimanche 7 Juillet. | 600 |
| 26ème. Les paroisses de <i>St-Maurice</i> et autres, par la <i>Ligne des Piles</i> , sous la direction de Messieurs Thos. Caron et Poisson, curés : dimanche 7 Juillet. | 1150 |

27^{me}. <i>Saint-Zotique</i> de Montréal, sous la direction de Mr. Victor Therrien, curé : dimanche 7 Juillet.	1000
28^{ème}. Arrêt très court de la paroisse du <i>St-Sacrement</i> de Lachine	600
29^{ème}. <i>Notre-Dame-des-Anges</i> de Lachine, sous la direction de Mr. le Chanoine Savaria, curé : lundi 8 Juillet	500
30^{ème}. Paroisses de <i>St-Ignace de Loyola</i> , et <i>Iles de Sorel</i> , sous la direction de Mr. Desrosiers, curé : le lundi 8 Juillet	200
31^{me}. <i>St-Irénée</i> de Montréal, sous la direction de Mr. Bédard, curé : le dimanche 14 Juillet	400
32^{me}. <i>Les Trois-Rivières</i> : le dimanche après midi	800
33^{me}. Les Dames et Demoiselles du <i>Cap de la Madeleine</i> , sous la direction du R. P. Valiquette O. M. I., Supérieur et curé : le dimanche 21 Juillet	850
34^{me}. La congrégation des Hommes de <i>Berthier</i> , sous la direction de Mr. Pelletier, curé : le dimanche 21 Juillet	100



D'après la liste ci-dessus, plus de *sept mille* pèlerins ont visité le Cap, en pèlerinages *organisés*, pendant le mois de Juillet. D'aucuns sont venus, avec grand mérite, en ces jours de grande chaleur dont vous avez souvenance. Puissent-ils, selon l'expression de Mgr. Archambeault, s'être retrempés ici dans cet esprit de foi que sa Grandeur admirait chez les ouvriers de St-Sauveur de Québec.

Ces derniers il m'a été donné de les revoir, chez eux, à l'occasion du *1er Vendredi* du mois de Juillet et de contempler à mon tour ce spectacle inoubliable qui, *depuis 7 ans*, se renouvelle chaque mois à St-Sauveur.

Vers 6 heures moins $\frac{1}{2}$ le puissant carillon de l'église jette sur la ville un dernier appel. Par toutes les rues qui débouchent sur St-Sauveur, les ouvriers arrivent en hâte, sans s'arrêter, pour une dernière pipe, sur le perron de l'église. Vite ils remplissent la grande nef et pénètrent jusque dans le sanctuaire. Les galeries se garnissent de pesantes grappes humaines, et, en quelques minutes, l'immense vaisseau est comblé dans tous les jubés, les galeries, les bancs, les nefs, et les derniers arrivés se groupent serrés jusque sur le portail.

A 6 hrs précises, le R. P. Lelièvre, O. M. I. arrive et avant d'avoir le temps de monter en chaire, il fait entonner par ces milliers d'hommes les couplets puissants d'un cantique que tous chantent à l'unisson, soutenus et dirigés par la voix majestueuse des grandes orgues.

L'heure de garde est commencée. Elle se poursuit, courte comme une minute de joie, entrecoupée de chants, de prières, de recommandations, d'avis, de prédications, d'actes de foi, mais toute pleine d'une dévotion que l'on sent d'abord frémissante et qui se trahit bientôt en élans grandioses d'acclamations au Cœur Sacré de Jésus.

Vraiment, Monseigneur de Joliette avait raison de dire, au Cap de la Madeleine, qu'il avait été enthousiasmé du spectacle de ce 1er Vendredi du mois. Quiconque a assisté à cette cérémonie, en garde un *souvenir* impérissable. La description en a été faite bien des fois, et par des plumes bien taillées, mais rien ne vaut la vision directe de cette foule d'ouvriers de tout âge et de tout métier en adoration devant le Sacré-Cœur rayonnant, dans son ostensor, au milieu des feux dont l'autel et le sanctuaire sont tout embrasés.

Un *lieu de pèlerinage* est donc un endroit trois fois saint puisqu'une telle piété a besoin de venir se retremper ici pour être plus chaude encore et plus ardente.

C'est donc notre joie de penser que notre pèlerinage est ainsi *national*. C'est ici que les Catholiques de ce pays viennent redonner plus de vigueur à cette foi de la *nation* canadienne, française et la vigueur de cette foi est le plus sûr garant de la permanence de la race.

Le dimanche 7 juillet a réuni ici un très grand nombre de pèlerins venus de tous côtés, de Montréal, de Québec et du Nord, sur la rivière St-Maurice.

Les premiers arrivés sont ceux de la paroisse *St-Maurice*, descendus en voiture et précédant de quelques heures le convoi du Pacifique qui, sous la direction de Messieurs Poisson et Thomas Caron, recueillera un gros millier de pèlerins depuis les *Piles* jusqu'au Cap de la Madeleine.

Toutes les paroisses nous délèguent au contingent considérable. Aussi les confessions sont-elles nombreuses, bien que les paroissiens de St-Maurice se soient tous approchés des Sacrements pendant la retraite que viennent de leur prêcher les Pères Boissonnault et Magnan, de notre maison du Cap.

Pendant que ce train longeait la rive Est du St Maurice, un autre train, parti de *Grand-Mère* descendait le long de la même rivière sur la rive-Ouest.

On se rappelle que, l'an dernier, *Grand-Mère* et *Ste-Flore* unirent ici un nombre de 1500 pèlerins. C'était le jour de la grande manifestation de la Saint-Jean-Baptiste.

En 1912, ils sont au nombre de 800 : mais, unis à la foule si considérable qui envahira le sanctuaire aujourd'hui, ils fourniront leur bonne part d'entrain aux splendides cérémonies dont nous allons être les heureux témoins. Les pèlerins de *Ste Flore* et de *Grand Mère* ne passeront pas inaperçus au milieu de cette foule de près de 4000 pèlerins.

Les paroisses du haut St Maurice viennent, au Cap, donner la main à celles de Québec et de Montréal.

Les Tertiaires de *St Roch*, depuis longtemps si généreux envers Notre-Dame du Cap tiennent à honneur de revoir, chaque année, ce Sanctuaire de Notre-Dame et cette terre pieuse que leurs riches aumônes ont largement contribué à embellir.

Dès 9 $\frac{1}{4}$, leur train est arrivé, et, après la première cérémonie qui les reçoit en leur Sanctuaire préféré, ils unirent leurs voix leurs cœurs et leur piété à la ferveur des autres pèlerins. On les distinguera toujours parmi eux, non seulement à leur robe de bure, si pesante en ces chaleurs d'équateur, mais aussi à cet air de dévotion qui est celui des enfants de St François.

Après 10 hrs, Mr l'abbé Victor Therrien curé de St Zotique, de Montréal, arrive tout rayonnant à la tête de sa paroisse. Vraiment il peut être fier de son succès ; car la longue procession, qui va des chars à l'église, compte un gros millier de pèlerins.

Ce sont des nouveaux qui nous viennent aujourd'hui, et ce premier appel de leur pasteur a été facilement entendu. Leur confiance en Notre-Dame du Cap les a fait descendre en très grand nombre jusque sur notre rive.

Faites vous, maintenant, à vous-mêmes, la *chronique* de cette journée. Rappelez vous que vous avez eu grandement chaud, même à l'ombre de vos galeries : alors pensez à cet air d'étuve qui se dégage des confessionaux dans notre annexe en bois, continuellement occupée depuis 6 hrs du matin. Allez au chemin de croix, sous un ciel embrasé, sur un sol de sable chauffé depuis des semaines, sans aucune pluie, et à l'heure de la plus forte canicule ; suivez la procession nombreuse, bien alignée et bien recueillie, et vous vous ferez une idée de la foi de nos pèlerins. Belle journée donc que ce dimanche 7 Juillet 1912.

Elle va finir, lorsque Mr Prévost, curé du T. S. Sacrement de Lachine, de retour de Ste Anne avec ses paroissiens, fait une visite très rapide au sanctuaire et autour des groupes du Rosaire.

Lundi 8 Juillet. Avant que tous nos pèlerins de dimanche aient rejoint leurs foyers, un autre pèlerinage quitte la belle paroisse de *Lachine* pour aller prendre, au port de Montréal, le vapeur *Trois-Rivières* qui va partir pour le Cap de la Madeleine.

Monsieur le chanoine Joseph T. Savaria, curé de la belle paroisse de Notre-Dame des Anges, de Lachine, a réuni 500 pèlerins avec lesquels il part en pèlerinage pour le Sanctuaire de Notre-Dame du Très-Saint Rosaire.

Le lundi, 8 juillet, lorsque le réglementaire sonne le réveil de la communauté, la sirène du *Trois-Rivière* nous appelle au quai pour y recevoir les pèlerins. C'est une cérémonie matinale dont nous sommes quelque peu déshabitués. Les pèlerins ont passé sur le joli bateau, une nuit fraîche, paisible, pieuse. Ils vont avoir l'avantage de faire de bon matin les exercices de leur visite. Ils y assistent avec ensemble et ils jouissent, comme des nouveaux venus, de tout le charme dont notre terre est imprégnée. Ils ont été aussi grandement édifiés de la piété particulière d'un autre pèlerinage qu'ils ont vu arriver, avant leur départ : celui de *St Ignace de Loyola*, et *des* de Sorel.

Il est sous la direction de Mr l'abbé Desrosiers. Je serais en peine de compter le nombre de *chapelets* qu'il a récités avec ses

pèlerins, le nombre d'*Ave* qu'il leur a fait chanter, le nombre de *refrains* qu'ils ont répétés sous sa direction. Toujours est-il que la prière n'a pas cessé un instant.

Au Cap, la ferveur ne diminue pas et les pèlerins tiennent à assister à tous les exercices qui peuvent se faire ici. Pour cette raison, le R. P. Supérieur prêche à son tour un chemin de la croix. car celui de Notre Dame des Anges est terminé depuis longtemps. Il est près de 1 hre p. m. et les pèlerins doivent retourner sur le petit St-François vers 2 hrs.

Vraiment on ne pouvait rien faire de plus pour occuper tous les instants du pèlerinage. Les pèlerins nous quittent enchantés. Mais leur pèlerinage de dévotion ne se terminera qu'à leur arrivée, car lorsque le St François monte à l'embouchure du St Maurice la brise nous apporte l'écho des cantiques et bientôt celui de la reprise des *Ave* du Rosaire.

..

Dimanche 14 juillet. Cette nuit, la pluie bienfaisante est venue nous visiter. Elle semble pourtant être tombée trop longtemps et trop abondante sur la ville de Montréal, car au jugement de Mr l'abbé Bérard, curé de St Irénée, elle a empêché le pèlerinage d'environ 300 pèlerins de plus.

Nous le regrettons pour eux et pour nous, car, ce matin, il fait un temps superbe qui durera toute la journée.

Il nous vient cependant 400 pèlerins de Montréal et ils peuvent se féliciter du succès de leur pèlerinage. Pendant la matinée, ils sont seuls sur notre terrain, et bien tranquillement ils font tous les exercices ordinaires du pèlerinage. Nous ferons remarquer en particulier ce qu'il y eut d'admirable dans le chant que nous avons entendu. Mme Huneault, directrice du Chœur de chant, avait fait préparer sans doute les pièces les plus belles ; certes elles ne passèrent pas inaperçues au Cap de la Madeleine.

L'après-midi fut plus solennel encore, grâce à l'arrivée de 800 Trifluviens, avec leurs *Zouaves*. La procession, à laquelle tous assistaient fut belle d'ordre, de piété et d'entrain.

Dimanche 21 juillet. Les Dames et Demoiselles de notre paroisse du Cap de la Madeleine font aujourd'hui leur pèlerinage

La note qui le distingue de tout autre c'est un cachet particulier de *piété* intense.

Dès la messe de 5½ hrs et surtout à celle de 7 hrs, les communions furent très nombreuses. Les pèlerines après avoir assisté au *chemin de Croix* du R. P. Boissonnault, o. m. i., retournèrent chez elles, pour le repas du midi, mais elles revinrent très nombreuse dans l'après midi, prier avec ferveur dans le sanctuaire et autour des groupes du Rosaire. On se serait crû aux *quarante heures*. La Vierge du Cap ne fut pas laissée seule un instant dans son sanctuaire, et sans interruption, les groupes de prière se succédèrent à ses pieds.

Le soir à 7 hrs réunion finale. Il devait y avoir de 8 à 900 pèlerins. Après les avis et le sermon pratique du P. Magnan, o. m. i., la procession déroula sa double ligne de feu et se fit avec grande majesté.

Que Notre Dame du Cap garde toujours au cœur de nos femmes et de nos jeunes filles une *piété* aussi ardente.

Ce même *dimanche 21 Juillet*, Mr. Pelletier, curé de Berthier vint ici avec une *centaine* d'hommes de la Congrégation. Le *St-François* qui les porte accoste vers 10½ hrs. Les officiers bien reconnaissables à leurs brillantes colerettes, débarquent les premiers, à la suite de la *Bannière* de la Congrégation.

C'est une élite qui fait aujourd'hui son pèlerinage. Ces hommes de la Congrégation de Berthier manifestent une piété mûre, forte et tranquille comme une eau profonde. Ce n'est pas le pèlerinage de 2 ou 3000 hommes, remarquable par un enthousiasme qui se communique, c'est la visite de dévotion d'un cortège de choix qui quitte sa chapelle de Berthier pour aller en procession à la chapelle de Notre-Dame du Rosaire au Cap de la Madeleine,

Tout se fait donc en grand recueillement. Le R. P. Prod'-homme, O. M. I. prêche le *deuxième* chemin de Croix, vers midi ½ et à 3 hrs. les congréganistes retournent à Berthier.

C'est le dernier pèlerinage de ce mois.

Dimanche prochain, 28 Juillet, nous serons seuls au Cap, pour célébrer avec tout l'éclat possible la solennité de la fête de *Ste Marie Magdeleine*.

Mr. l'abbé *Anselme Bourassa*, enfant de notre paroisse et vicaire à St-Stanislas de Champlain, a fait le sermon de circonstance. Dans une entretien de grande allure et de belle tenue, il nous a fait voir dans *Marie de Magdala* l'amour qui naît, l'amour qui *grandit*, l'amour qui atteint à sa perfection au contact du Christ Jésus.

Avec la fête de Marie Magdeleine, le mois de Juillet ramène aussi celle du *Mont Carmel*, et ceci nous fait penser au *Scapulaire* de ce nom que chaque chrétien doit toujours porter sur soi.

Le *scapulaire* en effet vient du ciel ; c'est la Ste-Vierge elle-même qui a voulu le donner à tous ses enfants.

“ Prends ce Scapulaire dit-elle au B. Simon Stock, supérieur général des religieux Carmes : c'est un gage de paix, un signe de salut : quiconque mourra en le portant n'aura rien à souffrir des flammes éternelles.”

Cette dévotion a été approuvée par tous les Souverains Pontifes qui l'ont enrichie des indulgences les plus précieuses. Que de miracles n'a-t-il pas obtenus de la puissante intercession de Marie ! Miracles pour la vie du corps. Dans les grands dangers, dans les périls pressants, au milieu des flammes, sur le champ de bataille, que d'hommes revêtus du scapulaire ont été sauvés ! Miracles pour la vie de l'âme. La promesse de la Sainte Vierge est formelle ; “ Si quelqu'un meurt revêtu du scapulaire, il n'aura rien à souffrir des flammes éternelles ”. Qu'on ne dise pas : comment le salut est-il attaché à une pratique aussi simple, aussi facile ! N'oublions pas que Marie est notre mère. Elle est bonne, elle nous aime, elle est puissante. Pourquoi reprocher à une mère de faciliter le salut à ses enfants de la terre que Jésus-Christ lui a donnés, après les avoir rachetés au prix de son sang ? Que de faits prodigieux qui, dans tous les siècles sont venus confirmer ce grand privilège !

Le général Charton, sénateur républicain, tombé gravement malade, se convertit : deux des sénateurs de la gauche, ses amis, lui manifestent leur étonnement. “ Faites comme moi, leur dit-il : si je me suis converti, c'est à mon scapulaire que je le dois, je ne l'ai pas quitté depuis la guerre de Crimée. Faites comme moi, je vous le répète, et vous serez heureux ”.

C'est dans ces religieux sentiments qu'il s'endormit dans le Seigneur.

Aimez donc, chers lecteurs, à porter le scapulaire. Nous rappelons que le Souverain Pontife, par un décret récent, tout en exhortant vivement les fidèles à continuer de porter les scapulaires d'étoffe, a décidé que tous ceux qui déjà ont reçu l'imposition régulière d'un ou plusieurs scapulaires approuvés par le Saint Père, pourront les remplacer par une médaille de métal bénite à cette effet. La médaille doit présenter sur une face, Notre-Seigneur montrant son divin Cœur, et sur l'autre, l'image de la Bienheureuse Vierge Marie.

Voici deux histoires qui finiront bien notre chronique :

Protection de Marie sur un enfant turc

Le 21 Juillet 1911, dans un village du nom de Cheff-Amar, à 3 heures de Caïffa, une pauvre musulmane arrive tout éplorée au couvent des religieuses qui desservent l'Eglise latine.

— Où est la vierge qui fait des miracles, demande-t-elle avec insistance.

On l'introduit dans la Chapelle où les Congréganistes de Notre-Dame vénèrent une image de la Vierge miraculeuse de Biefaga, dans le Liban, autrement dite N.-D. de la Délivrance.

— O madame, s'écrie tout haut la solliciteuse, je vous en supplie, rendez-moi mon enfant ! et prenant dans ses mains le tableau, sans qu'on ait le temps de prévoir ce transport, elle le couvre de ses baisers et de ses larmes.

— Rendez-moi mon enfant, non pour moi, je ne le mérite pas, mais pour montrer votre gloire ! Vous êtes mère aussi, et vous comprenez mon chagrin !

Puis se tournant vers la religieuse qui assiste émue à cette prière si sincère :

— Et vous, apprenez moi comment il faut dire ; je n'ai jamais parlé avec elle

— C'est très très bien comme cela, lui est-il répondu, la Vierge vous comprend et vous exaucera !

— Oh ! Madame, si vous m'exaucez, poursuivit-elle, je vous apporterai un zaraoué, monnaie valant 1 fr. 50. Ce n'est pas digne de vous ; car on m'a dit que vous êtes la Reine du ciel, mais c'est digne de moi qui suis une pauvre misérable !

Après tous les épanchements de sa confiance, elle s'en va soulagée de sa peine !

Elle apprend à la religieuse que son fils, âgé de 9 ans, a disparu depuis 15 jours ; nul ne put lui en donner des nouvelles ! On suppose qu'il a été volé par des bohémiens qui, vers ce temps ont quitté le pays. Comment suivre leurs traces et déjouer les précautions qu'ils ont dû prendre dans une contrée où les poursuites judiciaires, quand il y en a, ne sont pas souvent couronnées de succès !

Ce même jour, vers le soir, on frappait à la porte du couvent. O surprise ! C'était la musulmane du matin qui revenait triomphante avec son enfant retrouvé, remettre sa modeste offrande à la Sainte Vierge

Que s'était-il donc passé ? l'enfant l'avait naïvement raconté à sa mère ; c'était bien l'histoire de la bonté de Marie.

Au moment où la troupe bohémienne avait quitté le village, le petit garçon intéressé par la caravane pittoresque, l'avait suivie un peu trop loin. Le chef de la bande l'avait saisi, bâillonné et emporté devant lui sur sa monture. On chevaucha longtemps, puis, arrivés à Sour (l'ancienne Tyr), à neuf heures de St Jean d'Acre et à quinze heures de Cheff-Amar, les bohémiens se logent dans la chambre haute d'un hôtel de cette ville. L'enfant effrayé, dépaysé, ne cesse d'appeler sa mère. C'est à peine si les coups de bâton, la fatigue et le sommeil ont raison de ses cris. Douze jours environ se passent dans ce réduit. Un soir toute la bande est requise pour exécuter ses tours devant les gros " bonnets du pays ". Le chef bohémien ne pouvant prendre l'enfant qui peut lui échapper trouve plus prudent de l'enfermer seul dans la chambre.

Mais le petit protégé de Marie ne perd pas sa présence d'esprit. Lorsqu'il pense que la bande est assez loin, il parvient à ouvrir la fenêtre et crie à ceux qui passent : "Au secours ! Au secours ! je veux ma mère !" L'hôtelier, intrigué, monte et s'informe du sujet de ces cris. Le pauvre infortuné se jette dans les bras de son sauveur.

— Je vous en supplie, rendez-moi à ma mère, ils m'ont volé !

— Mais qui est ta mère, d'où viens-tu ? où demeure ton père.

— Mon père est mort, ma mère n'a que moi, je suis de Cheff-Amar ! je vous en supplie, rendez moi à ma mère !

Par une coïncidence toute providentielle, un homme de Cheff-Amar avait, en revenant de Saïda, logé ce jour là même chez l'hôtelier. Celui-ci le fait demander et le paysan avoue connaître la mère et se met aussitôt en mesure de partir.

Quinze heures après, la mère et l'enfant étaient dans les bras l'un de l'autre. Inutile de dépeindre leur reconnaissance envers Notre Dame. On le devine, la promesse est faite qu'à l'anniversaire de cette grâce, chaque année, la modeste offrande se renouvellera. Comment la Sainte Vierge se contenterait-elle de cette première grâce ? sans doute qu'elle en réserve de plus grandes à l'heureux privilégié.

Que la confiance de cette humble musulmane soit une excitation pour la nôtre... — Si la Reine est si bonne pour les étrangers, que ne sera-t-elle pas pour ses enfants ?

II

L' " Ave Maria " du Marin

Un ancien soldat d'infanterie racontait un jour le trait suivant :

Nous venions de débarquer dans une de nos colonies ; pendant deux mois, notre vie fut calme et paisible ; et nous goûtions d'autant plus ce repos que, pendant toute la traversée nous avions été rudement *boulingués*. Mais, un matin, le clairon sonne ; dix de mes compagnons et moi nous devons partir avec un vieux sergent, pour une expédition au centre du pays. Le vêtement et la nourriture laissent un peu à désirer ; aussi, après deux jours de marche une pluie torrentielle venant à

tomber, plusieurs d'entre nous ressentirent les frissons de cette fièvre des colonies, si terrible, et, le surlendemain, nous avions la douleur de voir un de nos camarades mourir entre nos bras.

On le porta sur un petit monticule voisin, puis, creusant la terre, nous allions descendre le cadavre dans la fosse quand notre sergent, un vieux de la vieille, et qui avait tout fait, s'écria :

“ N'y a t-il pas parmi vous, enfants, quelqu'un qui sache un brin de prières pour dire là-dessus ? ” Alors un des plus jeunes s'avance :

— Moi, sergent, dit il.

— A genoux ! commanda le chef, et, malgré la pluie qui tombait toujours en abondance, on se mit à genoux, la tête découverte. Le jeune soldat, après avoir fait le signe de la croix, commença : “ Je vous salue, Marie ”. Tous, même ceux qui ne priaient plus depuis le départ du village, retrouvèrent bien vite cette prière et la dirent avec la plus grande ferveur.

Le vieux sergent, lui, se contenta de faire le signe de la croix, c'est tout ce qu'on pouvait lui demander ; mais une larme tomba de ses yeux, et, pourtant, il ne pleurait pas facilement, le vieux sergent ; puis il se leva, vint droit au jeune soldat, et, lui frappant sur l'épaule, il lui dit :

“ Garde bien ça, conscrit, ça, vois tu, ça sert quelquefois. ”

On défonça une de nos caisses à provisions, et l'on fit une petite croix, que l'on planta sur le tertre où devaient reposer pour toujours les restes de notre pauvre compagnon d'armes.

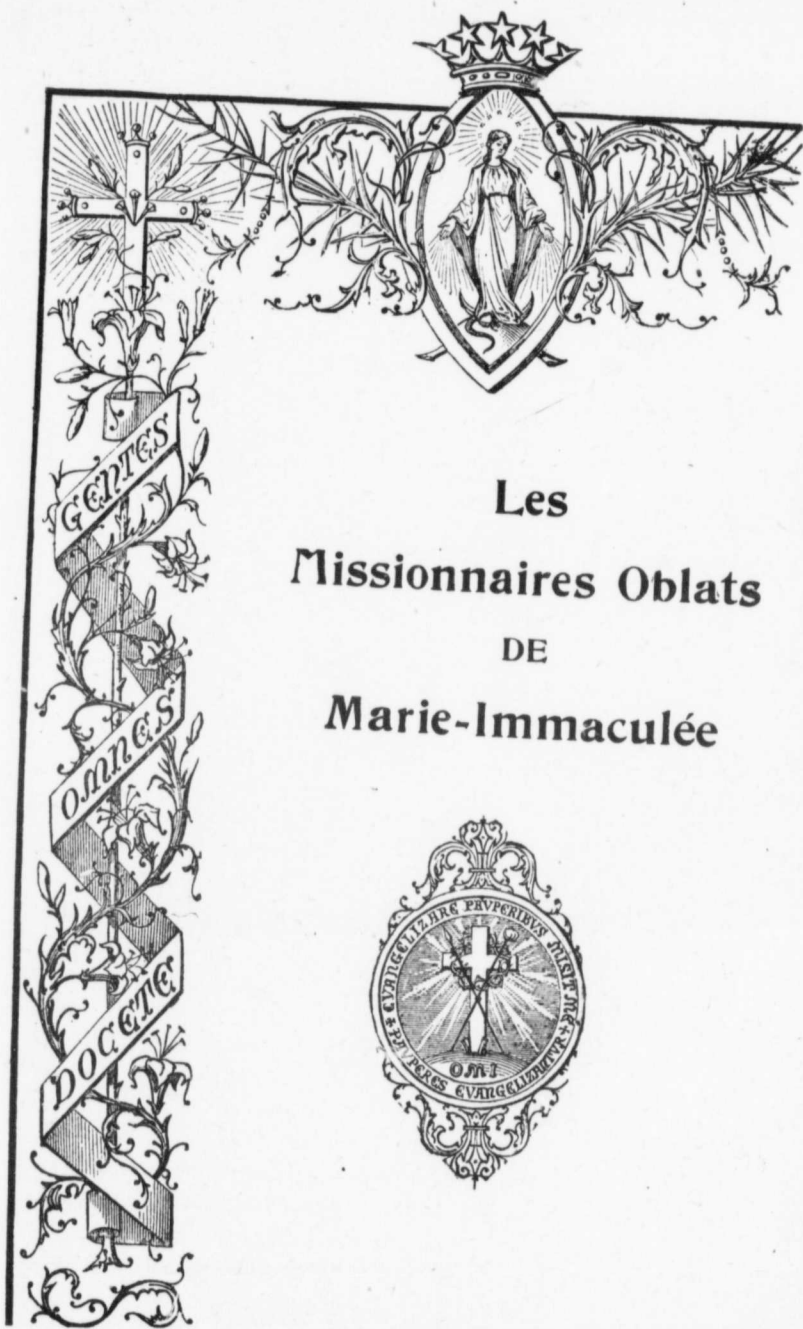
Une prière à Marie et la croix, voilà les deux souvenirs que nous avons laissés sur sa tombe. J'ai fait plusieurs campagnes ; je n'ai jamais, depuis ce jour, oublié mon *Ave Maria*.

Un grand nombre d'abonnés *d'au-dessous* de Québec desirent venir au Cap de la Madeleine, et nous demandent de leur indiquer la date de pèlerinages partant de Québec. Voici quelques dates officielles.

8 Septembre 1912, pèlerinage des Tertiaires de *St-Jean-Baptiste* de Québec.

15 Septembre 1912, pèlerinage des Tertiaires de *St Sauveur* de Québec.

Venez.... venez.... venez....



Les
Missionnaires Oblats
DE
Marie-Immaculée





Les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée.

Le Père Guinet, vient de publier un joli opuscule sur la Congrégation des " Missionnaires Oblats de Marie Immaculée. "

Il est dédié au jeune " communiant " à qui Jésus inspire la pensée d'être prêtre, à " l'adolescent " qui se voue à Jésus, au " jeune homme " qui veut se faire apôtre. .

Nous recommandons cette opuscule aux nombreuses vignettes, richement documenté.

Ceux qui voudraient se le procurer peuvent s'adresser aux "Annales", nous le leur ferons parvenir.

Nous en détachons le premier chapitre sur le Fondateur de notre Congrégation.

LE FONDATEUR

Celui qui devait donner, comme devise à sa congrégation, la parole de l'Evangile qui résume la mission du Maître : "*Evangelizare pauperibus misit me*", descendait d'une illustre famille de Provence, les de Mazenod.

Il naquit à Aix, le 1^{er} août 1782, on l'appela Charles-Joseph-Eugène.

Il grandit à l'hôtel paternel, l'auréolant de grâce, l'édifiant par les manifestations enfantines d'une ravissante piété et d'une exquise charité.

Les premières années s'écoulèrent rapides et heureuses, trop vite closes par les jours mauvais. Nommé député aux Etats-Généraux de 1789, avec Mgr le duc de Bourbon, prince de Condé, le marquis de Sabran et le marquis de Forbin Janson, le père d'Eugène, le Président à mortier Charles-Antoine de Mazenod avait triomphé de Mirabeau. Le tribun, ulcéré, traître à son ordre et député du Tiers, chercha sa vengeance. A la faveur des événements qu'il déchainait lui-même, il fit poursuivre le président, saccager son hôtel et décréter son arresta-



Mgr Charles-Joseph-Eugène de MAZENOD

EVEQUE DE MARSEILLE

FONDATEUR DE LA CONGREGATION

Des Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée

tion. Il ne put l'atteindre : M. de Mazenod échappa à ses agresseurs et gagna Nice où il appela son fils. C'était l'exil : il devait durer douze ans. Après Nice, les douloureuses étapes en furent Turin, Venise, Naples et Palerme.

Quand, en 1802, Charles Eugène put regagner la France, c'était un beau jeune homme aux nobles manières, à l'esprit cultivé, à l'âme mûrie par l'adversité. Le puissant ministre de Napoléon, Portalis, lui fait fête et lui offre une brillante situation ; le légat, cardinal Caprara, l'encourage à accepter ; respectueusement Charles-Eugène refuse, car depuis longtemps, dans le secret de son cœur, sa vocation est choisie : il s'est promis à Dieu.

— Est-il vrai, lui avait demandé un jour son oncle, que tu veuilles entrer dans l'état ecclésiastique ?

— Mais oui, mon oncle.

— Comment, mon enfant, peux-tu penser prendre une telle résolution. Ne sais-tu pas que tu es l'unique rejeton de notre famille qui s'éteindra par là ?

— Eh quoi ! mon oncle, ne serait-ce pas un grand honneur pour notre famille de finir par un prêtre ! ”

Libre de suivre son attrait, après plusieurs années d'attente et de difficultés, c'est à Saint-Sulpice qu'il se présente : M. Emery l'y accueille et bien vite, dans son affection, accorde une place de choix à ce disciple qui devait, trois ans plus tard, lui fermer les yeux.

Dans cette sainte maison que vient bouleverser, sans la détruire, un caprice de Napoléon, Charles-Eugène, au milieu d'une élite de jeunes gens, future gloire du clergé français ; rivalise avec les plus ardents, et ils le sont tous, rivalise avec les Saints eux-mêmes, par une vie de labeur, de charité, de détachement et d'austérité. Plus il monte dans les ordres sacrés, plus sa sainteté s'affirme. Mgr Demandolx, évêque d'Amiens, qui l'ordonne prêtre, le 24 décembre 1811, le sait bien et lui offre, aussitôt après la cérémonie de l'ordination, des lettres de vicaire général. Le jeune prêtre refuse : Aix, sa chère ville natale, réclame son zèle.

Revenu dans la capitale de la Provence, Mgr Jouffret lui demande ce qu'il désire. " Mais rien, Monseigneur, répondit-il, veuillez permettre que je me consacre tout entier au soin de la jeunesse et des pauvres. "

Et aussitôt, il se met à l'œuvre.

Ses débuts étonnèrent : cet abbé gentilhomme ne devait pas avoir fait de si brillantes études à Paris que pour ne prêcher qu'en Provençal !... Pendant que les uns se récrient et se réservent, les autres accourent enthousiastes et se pressent, et ceux-là sont l'auditoire qu'il préfère : les pauvres, les humbles, le peuple.

Et lui, à qui tous les salons de la ville seraient ouverts, on ne le voit assidu qu'aux prisons et aux hôpitaux.

Le monopole universitaire enrégimente tous les jeunes gens dans les lycées de l'état où leur foi et leurs mœurs sont en danger. L'abbé de Mazenod attire chez lui sept fils des meilleures familles, tous élèves au collège Bourbon. Avec eux, il fonde une congrégation qui ne groupera qu'une élite. Son but ne sera pas seulement la fuite du mal, mais l'effort généreux vers l'idéal chrétien et l'apostolat : ils sont bientôt 350. Pie VII, à son retour de Fontainebleau, les bénit : Aix est fière d'offrir cette escorte au Pontife dont le passage scelle, en quelque sorte, l'admirable renouveau chrétien que le zèle de l'abbé de Mazenod a suscité dans toutes les classes de la société.

Cependant l'apôtre est terrassé par le typhus qu'il a contracté au service des prisonniers autrichiens enfermés dans les casernes de la ville. A l'annonce de sa mort imminente, l'émotion est générale ; un miracle est nécessaire : personne ne doute, les chers Congréganistes surtout, que ce miracle ne soit dans les plans de la Providence : ils l'implorent de Notre-Dame de la Grâce : ils l'obtiennent.

Rendu à la santé, l'abbé de Mazenod reprend sa tâche. Mais ce bien qu'il opère dans sa ville natale, pourquoi ne pas l'étendre à toutes les paroisses du diocèse, à toutes les paroisses de sa chère Provence ?

Hélas ! dans quel triste état se trouvent ces paroisses ! Quelle profonde ignorance y règne et avec elle que de désordres ! Quelle pénurie de prêtres, et parmi ceux-là mêmes, combien qui soient à la hauteur de leur mission et comprennent ce monde nouveau issu de la tourmente révolutionnaire !

Refaire un peuple chrétien : c'est bien tout le programme ! Mais où trouver des apôtres ?... L'Abbé Mazenod saisit la plume ; il écrit une lettre, sublime appel à l'héroïsme qui fait les Saints, et l'adresse à un vicaire d'Arles. La lettre n'est pas signée. "Ce ne peut-être que l'abbé de Mazenod !" devine l'abbé Tempier, en se relevant des pieds du crucifix, où cette lecture l'avait prosterné. Sa réponse est qu'il accourt.

Ils sont deux maintenant : deux frères à tout jamais. Une petite maison a été préparée, à l'extrémité du Cours, à Aix, près de l'église de la Mission. C'est une partie de l'ancien Carmel ; elle s'ouvre aux deux amis, le jour de la fête de la conversion de saint Paul, le 25 janvier 1816. C'est le Bethléem avec ses joies divines, jointes à l'ivresse de la pauvreté et du détachement total.

De nouveaux compagnons arrivent : c'est bientôt une communauté qui choisit régulièrement son supérieur. L'abbé de Mazenod est élu malgré lui. Une retraite de dix jours achève la séparation absolue du monde et la préparation à l'apostolat : puis, la campagne des missions paroissiales commence. Campagne admirable que Dieu bénit visiblement. "Nos consolations sont, comme nos fatigues, sans égales !" écrit le saint Fondateur ; un jour ne sépare pas le travail d'un autre, on clôture ici, le matin et l'on ouvre ailleurs, le soir, les exercices de la mission.

La petite phalange reçoit toujours de nouvelles recrues ; une discipline devient nécessaire : ces missionnaires anciens et nouveaux, ravis du succès de leurs travaux et poussés par la grâce, supplient leur Père et supérieur de leur donner une règle religieuse. Déjà celui-ci et le P. Tempier les ont devancés dans cette voie, car le jeudi-saint, 11 avril 1816, se prenant mutuellement comme témoins de leur immolation, cachés tous deux sous le reposoir eucharistique élevé dans l'église de la Mission à Aix, ils avaient prononcé leurs vœux "*avec une indicible joie*".

Cependant l'humble apôtre hésitait, se refusant à s'attribuer le rôle de Fondateur d'ordre, mais il dut céder, sous peine de voir son œuvre compromise. S'arrachant donc pour un temps à ses chères missions, il se retira dans la solitude, à Saint Laurent du-Verdon, terre de sa famille, entre Quinson et Riez. C'est là, qu'implorant l'assistance du ciel par de longues oraisons, au pied du tabernacle, et de dures austérités, dans le secret de sa cellule, il écrivit, devant sa croix de missionnaire, la règle des Oblats.

Revenu parmi les siens, il leur notifie l'ordre d'En-haut au cours d'une retraite qu'il leur prêche lui-même et qui se termine, le 2 novembre 1818, par l'émission solennelle des vœux : la Congrégation était fondée.

L'œuvre des missions reprend avec une nouvelle ardeur, et les mêmes résultats de salut. Le nombre des missionnaires s'accroît toujours et le champ d'action s'étend. Des jeunes gens, épris de sacrifice et d'apostolat, se présentent au saint Fondateur qui les accueille et ouvre pour eux une maison d'études ; faut-il nommer les Suzanne, les Courtès et celui qui sera plus tard le cardinal Guibert, archevêque de Paris (1) ? Le petit grain pousse en plante vigoureuse, Dieu le veut, Dieu bénit.

* * *

Muni des approbations de tous les évêques de la région, Mgr de Mazenod, "à contre-cœur", car son humilité l'arrête comme au jour de la composition des Règles, prend le chemin de Rome. Il vient demander au Pape de juger son œuvre. Il dépose d'abord son manuscrit sur le tombeau de saint Pierre, pendant la messe qu'il a le bonheur de célébrer dans la crypte de l'auguste basilique, puis il le livre à la commission des cardinaux chargés par Léon XII de l'examiner.

La réponse des Eminentissimes Pères est favorable : ces Règles et constitutions sont dignes de louanges : "Non, de louanges, mais d'approbation, répond Léon XII, au secrétaire de la

(1) Voir sa vie : "Cardinal Guibert, par Mgr Paguella de Follenay.-Poussielgue, de Gigord, 15, rue Cassette.

Commission qui lui présente son rapport. "Non laudandae, sed approbandae ; iterum examinentur". Une nouvelle commission est formée, qui, plus minutieusement encore, examine et ces Règles et ces Constitutions.

Le 15 février 1826, réunie une dernière fois au palais du cardinal Pacca, préfet, la commission émet un vote unanime, favorable à l'approbation.

Le 17 février 1826, le Saint-Père ratifie la décision des Cardinaux.

Le 21 mars, les lettres apostoliques sont délivrées et l'heureux fondateur se prosterne aux pieds de Léon XII, lui jurant, au nom de la nouvelle famille religieuse, une reconnaissance éternelle.

Il regagne la Provence, et rejoint ses enfants. On devine les effusions de tous : "Nous sentions je ne sais quoi en nous, qui nous disait que nous étions d'autres hommes !" écrit le Père Tempier. En effet, ils n'étaient plus seulement *les missionnaires de Provence*, confinés dans un territoire restreint, ils étaient devant l'Eglise et pour l'Eglise entière, les *Missionnaires Oblats de Marie Immaculée*.

Une ère nouvelle commence, c'est l'expansion. On déborde la Provence, on se répand à travers la France, y compris la Corse ; en 1830, on passe la frontière, la Congrégation s'établit en Suisse.

En 1841, c'est en Angleterre, puis en Ecosse et en Irlande.

En 1841 toujours, elle franchit l'Océan.

Depuis quatre ans, le Fondateur avait succédé à son Oncle sur le siège épiscopal de Saint-Lazare. Mgr Bourget, évêque de Montréal (Canada), se rendant à Rome, s'arrêta à Marseille et fut l'hôte de l'évêché. Il y prolongea son séjour, car une sainte amitié se fondait entre les deux grands évêques ; elle devait être féconde à la façon des amitiés des Saints. Mgr de Montréal demanda à Mgr de Marseille de lui céder quelques-uns de ses enfants ; le champ à défricher devait être immense : on commencerait par Montréal même ; on missionnerait dans les paroisses du diocèse, puis on s'attaquerait aux peuplades Peaux-Rouges, encore idolâtres et par ces peuplades c'était tout

le Nord-Ouest jusqu'au pôle, qui s'ouvrait au zèle des nouveaux apôtres.

La perspective du bien à faire était trop belle pour ne pas séduire le cœur ardent du Fondateur ; mais sa prudence s'alarmait : les missions étrangères n'étaient pas le but prévu d'abord de sa congrégation ; pouvait-il les imposer à ses fils ? Il laissa donc partir pour Rome, Mgr Bourget, sans lui donner de réponse définitive. Mais aussitôt, il consulte les siens : une circulaire est envoyée à chaque maison de l'Ordre : elle demande une réponse personnelle de chacun des membres de ces maisons. Les réponses arrivent, toutes les mêmes : "Ecce ego, mitte me", me voici, envoyez-moi ! C'est la voix de Dieu ; Mgr de Mazenod, ravi d'admiration, la reconnaît ; et quand Mgr de Montréal revint de la Ville éternelle, la première caravane de missionnaires était prête à partir avec lui. Mgr Bourget l'emmena au delà des mers : providentiel début d'un héroïque apostolat qui, du Canada descendra vers les Etats-Unis et montera par la terre des glaces pour ne s'arrêter qu'à la plus lointaine tribu des Esquimaux.

En 1847, c'est la merveilleuse île de Ceylan, dans l'Océan Indien, avec sa population si dense, schismatique, hélas ! ou bouddhiste, qui reçoit les nouveaux apôtres.

En 1851, c'est le Noir de l'Afrique qui les réclame ; les Oblats partent pour le Natal, le Transvaal, l'Orange, le Zoulouland, le Basoutoland.

C'est le monde entier qui s'ouvre ainsi au zèle des fils de Mgr de Mazenod et ce ne sont pas seulement des prêtres que le saint Patriarche envoie à ces chrétientés naissantes, ce sont des évêques ; sa grande joie est de consacrer lui-même ses fils qui deviennent ses frères dans l'épiscopat.

En 1841, il avait consacré le Père Guibert, nommé à l'évêché de Viviers.

En 1846, c'est le tour du Père Guigues, premier évêque d'Ottawa.

En 1851, c'est le Père Taché qui deviendra premier archevêque de Saint-Boniface.

Cette même année, consécration du Père Allard, premier vicaire apostolique du Natal.



MGR DE MAZENOD,
vers la fin de sa vie.

En 1856, consécration du Père Séméria, vicaire apostolique de Jaffna, Ceylan.

En 1859 enfin, c'est le Père Grandin qui n'a que 30 ans et qui sera le grand apôtre des Peaux-Rouges et le Saint du Nord-Ouest.

**

Spectacle touchant que celui de cet apostolat intense, dont Marseille est le théâtre et le grand cœur du Fondateur des Oblats, le foyer ; il évoque le souvenir des temps apostoliques et des premiers Papes, envoyant par le monde, les premiers Evêques et l'on comprend l'exclamation de Mgr Bertheaud, revenant de Marseille: "Messieurs, j'ai vu Paul !"

Comme évêque de Marseille, Mgr de Mazenod continue et achève la réorganisation de son diocèse. Il pose la première pierre de la magnifique cathédrale que viennent baigner les flots bleus

de la Méditerranée, et entreprend la reconstruction de Notre-Dame de la Garde, protectrice du matelot. Il gouverne d'une main ferme et prudente et surtout avec une exquisite bonté, le vrai mot serait tendresse, ses deux familles, celle de ses prêtres, celle de ses Oblats : les intérêts de l'une ne lui font jamais négliger les intérêts de l'autre et toutes deux ne le détournent pas un instant du rôle que, comme évêque, il doit tenir dans les conflits ardents qui mettent en péril les intérêts catholiques et l'indépendance du Saint-Siège : la liberté de l'enseignement et le pouvoir temporel.

Sénateur de l'Empire, sa parole, sa plume et toute son influence sont au service de l'Eglise qu'il aime par-dessus tout, et de la Patrie dont il ne cesse de revendiquer devant le gouvernement qui l'oublie, le rôle providentiel. Pie IX veut couronner cette magnifique carrière et le choisit pour le cardinalat, mais avant d'être créé, le saint prélat va recevoir au ciel sa récompense. Il meurt entouré de ses prêtres et de ses Oblats, léguant à ceux-ci le suprême testament de son cœur : "Charité parmi vous ; au dehors, zèle pour le salut des âmes !" il rend le dernier soupir sous la bénédiction de l'Immaculée, au moment où l'on prononce à son oreille les douces invocations et le nom béni : "O clemens, o pia, o dulcis Virgo Maria".

C'était le 21 mai 1861 : il avait 79 ans.

"Sacerdos magnus, s'écriait Mgr Chalandon, archevêque d'Aix, sur la dépouille mortelle, qui in diebus suis corroboravit templum, quasi stella matutina in nube, quasi sol refulgens ; thus ardens in igne ; oliva pullulans, quasi lilia quae sunt in transitu aquae, flos rosarum in diebus vernis, cypressus in altitudinem se extollens."

"Pontife magnifique, qui releva le temple dévasté, dont le ministère fut d'abord, aux jours mauvais, comme l'étoile d'espérance dans la nue sombre, pour briller ensuite, comme le soleil dont le plein midi répand la fécondité : l'encens symbolise sa charité ardente pour Dieu, l'olivier la douceur et l'intensité de son zèle pour le bien ; le lis, l'éclatante blancheur de son âme et la rose, le parfum de ses vertus, pendant que le fier cyprès figure la grandeur de sa sainteté."

Marseille garde son corps ; il repose sous le maître-autel de la crypte de la nouvelle cathédrale ; son cœur, les Oblats le conservent : avec leurs règles, c'est leur trésor. (1)



Vieilles guerres.

Le général de Parcourt disait à M. Daguerre, officier gascon :
 — Je reçois l'ordre d'attaquer l'île Sainte-Marguerite. Croyez-vous pouvoir y entrer avec vos gens ?
 — Dites-moi, mon général, le soleil, entre-t-il dans cette île ?
 — Eh ! sans doute, il y entre.
 — S'il y entre, mon régiment pourra bien y entrer.
 Daguerre y entra en effet.

Propos de caserne.

— Y a pas à dire non : du moment que t'es né à Aix, t'es Provençal !
 — Mais, bagasse, si que je serais né dans une étable, j'serais-t-y donc un veau ?

.

Bidouille propose une devinette :
 — Quelle différence qu'il y a entre une puce et ton gilet de flanelle ?
 — Sais pas...
 — Eh bien, mon colon, c'est que la puce saute et que ton gilet de flanelle y s'ôte jamais !

(1) La vie du saint évêque a été écrite deux fois ; en deux forts volumes, par le P. Rambert d'abord, qui dédie son œuvre aux Oblats ses frères ; par Mgr Ricard ensuite, chez Poussielgue (de Gigord, rue Cassette, 15) un volume ; c'est l'exposé assez complet du rôle extérieur de Mgr de Mazenod ; il y manque la psychologie de cette grande et sainte âme. Cette lacune a été comblée par le bel ouvrage du R. P. Baffie : "Esprit et vertus du missionnaire des pauvres : Mgr de Mazenod", chez Beauchesne, rue de Rennes, 171, Paris.



Mort de St-Bruno



ON NE SAIT PLUS !

La cloche est sans écho dans l'antique paroisse,
Et le vieux pasteur voit, l'âme étreinte d'angoisse,
Son peuple l'oublier :
L'Eglise est sans parfums, l'autel est sans lumière,
Le temple saint n'est plus qu'une vide chaumière.
On ne sait plus prier.

L'égoïsme est seul roi, l'intérêt est seul maître :
Ouvrir son cœur, sa bourse, est un crime peut-être
A ne pas pardonner,
Et le pauvre, chassé par un geste implacable,
S'enfuit, haineux, pressé par la faim qui l'accable.
On ne sait plus donner.

La science nous dit : " Il n'est plus d'espérance,
Ni de Dieu ". Pourquoi donc laisser à la souffrance
Le temps de nous flétrir ?
Alors, jeunes et vieux, sans que rien les émeuve,
Vont chercher dans la mort la fin de leur épreuve.
On ne sait plus souffrir.

On lit " Fraternité " sur toutes les murailles,
Et l'on s'est fait sans foi, sans honneur, sans entrailles,
Habile à diffamer.
Combien d'hommes, hélas ! se vendent, se trahissent !
Que de frères, d'amis, pour de l'or se haïssent !
On ne sait plus aimer.

Et quand, pour le départ, sonne l'heure suprême,
 Quand il faut apparaître en face de Dieu même,
 Qui va se découvrir ;
 Oublieux de son Dieu, l'homme tend à la tombe.
 Du côté qu'il penchait, tout arbre coupé tombe.
On ne sait plus mourir.

Beaucoup fixent des yeux obstinés vers la terre,
 Dédaignant l'idéal, méprisant le mystère
 Du jour qui doit finir ;
 Ils croient que le néant les prend dans la poussière
 Et qu'un repos sans ciel les reçoit sous la pierre.
A Dieu comment s'unir ?

Nous nous tournons vers toi pour restaurer les âmes,
 Vierge ! mais que d'amour, de lumière et de flammes
 Tu devras apporter !
 De ce monde déchu qui t'appelait sa Mère,
 Ne te détourne pas : si dure est sa misère
Qu'elle peut t'attrister.

Sauve-nous ! sauve-nous ! Ce monde si coupable,
 Du mal qui l'a rongé, de son joug lamentable,
 Reviens le délivrer.
 S'il faut encor des pleurs pour qu'enfin tu désarmes,
 Regarde : dans nos yeux nous avons bien des larmes,
Tous nous savons pleurer.

† PHILIPPE, év. d'Ecroux.

LE PETIT GOURMAND

*Le Père à Bébé : "—Si on te donne trois gâteaux d'une
 main et quatre de l'autre, combien en auras-tu ?*

Bébé : Pas assez."



St-Louis, enfant

L
C
r
T
o
n
g
c
a



Un Monument à la Verendrye

LE DECOUVREUR DE L'OUEST

APPEL AUX CANADIENS FRANÇAIS

Mgr Taché, qui avait le culte des pionniers de l'Ouest, s'intéressait d'une manière particulière à La Vérendrye, le découvreur du Manitoba et des immenses plaines qui s'étendent jusqu'aux Montagnes Rocheuses. En 1877, il avait réservé un terrain à l'extrémité ouest de la rue La Vérendrye, à Saint-Boniface, pour y ériger un monument au héros. Plus tard il pensa qu'il valait mieux le placer à proximité des édifices religieux. De concert avec les principaux citoyens de Saint-Boniface, il choisit un carré de quatre-vingt-dix pieds à l'angle des rues Taché et Masson, en face de l'ancienne Académie Provencher, devenue le berceau du Petit-Séminaire. Le 24 juin 1886 il bénit solennellement les pierres destinées, dans sa pensée, à former la base du monument. Elles y sont encore et attendent la colonne et la statue rêvées par le grand Archevêque.

Une si noble idée ne pouvait pas périr. Aussi la SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE la reprend-elle après un quart de siècle. Le 12 janvier dernier, lors d'une réunion tenue à l'archevêché, sous la présidence du successeur de Mgr Taché, — qui a hérité de son culte pour les pionniers et qui a organisé, au prix de grands sacrifices, des expéditions couronnées par la découverte du Fort St Charles, — elle a décidé d'ériger le monument projeté depuis si longtemps et nommé un comité pour prélever les fonds nécessaires. Ce comité fait part au public de l'honorable mission qui lui a été confiée et adresse

un appel au patriotisme et à la générosité de tous les compatriotes du découvreur de l'Ouest.

Né aux Trois-Rivières le 17 novembre 1685, Pierre Gaultier de Varennes, Sieur de La Vérendrye, commença ses expéditions vers l'Ouest en 1731 et les continua les années suivantes en établissant des forts au fur et à mesure qu'il pénétrait plus avant dans les prairies vierges. En 1742, il envoya deux de ses fils explorer l'extrême Ouest. Ceux-ci se rendirent jusqu'aux Montagnes Rocheuses, dont ils escaladèrent les premiers contreforts. L'intrépide découvreur poursuivit ses travaux jusqu'en 1744, époque à laquelle il fut contraint, faute de ressources et par suite d'intrigues de ses ennemis, de les abandonner, après y avoir consacré les treize années de sa vie. Ses découvertes lui avaient coûté une fortune personnelle et le sang de l'un de ses fils, massacré par les farouches Sioux en 1736, en même temps que le P. Aulneau, de la Compagnie de Jésus, et dix-neuf Français. Son neveu La Jemmeray était aussi mort victime de son dévouement la même année que les martyrs de l'Ile au Massacre.

A l'instar de Christophe Colomb, La Vérendrye ne recueillit de son vivant que des misères et de l'ingratitude. Ses plus pures intentions furent indignement travesties et la cour de France ne reconnut que très tard et qu'imparfaitement son intégrité et ses mérites. Elle lui accorda en 1748 la Croix de l'Ordre militaire de saint Louis et le promut au grade de capitaine. Il ne devait pas jouir longtemps de ces honneurs. Il mourut six semaines après, à Montréal, au moment où il se disposait à reprendre le chemin de l'Ouest. Sa dépouille mortelle fut déposée dans les caveaux de l'église Notre-Dame.

Ces quelques traits du découvreur des immenses plaines, qui forment aujourd'hui le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, ne donnent qu'une faible idée de sa grandeur d'âme et de son énergie de caractère. Qui dira les ressources inépuisables de son intelligence d'élite et les trésors de son cœur de chrétien et de patriote? Non seulement il découvrit un nouveau pays, mais il sut se concilier ses habitants, ces rois de la forêt, jaloux de leurs prérogatives de pre-

miers possesseurs et naturellement remplis de défiance et d'appréhension contre tout nouvel état de choses.

Le temps n'est-il pas venu de reconnaître et de consacrer de si hauts mérites ? Au moment où nos provinces se développent avec une rapidité qui tient du prodige, et où la richesse et le bien-être s'étalent partout, les heureuses générations, qui recueillent les fruits des travaux et des fatigues de l'immortel découvreur, ne lui doivent-elles pas l'hommage d'un monument ? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre . . .

Nous déclarons donc ouverte la liste de souscriptions pour le monument de La Vérendrye. Qu'on veuille bien adresser toute offrande, si minime soit-elle, au secrétaire-trésorier, soussigné, qui en accusera réception. Nous n'entendons gêner en rien les initiatives individuelles ou collectives qui surgiront spontanément, mais nous ne nous tenons responsables que de ce qui sera versé directement ou indirectement dans notre caisse.

LE COMITÉ DU MONUMENT DE LA VERENDRYE

JOSEPH LECOMTE,

L'ABBÉ DENYS LAMY,

président.

secrétaire-trésorier.

Saint-Boniface, Man., 1er février 1912.

BON MOT (entendu dans une dégradation militaire à Constantine).

UN ZOUAVE. — A combien ce soldat est-il condamné ?

— Aux travaux forcés à perpétuité !

— Oh ! dit le zouave, ils s'arrangeront bien pour le faire mourir avant qu'il ait terminé sa peine.

DIEU VENGE SES

SAINTS OUTRAGES

La fête de S. Antoine en Galice est célébrée depuis un temps immémorial, non-seulement avec une grande solennité, mais aussi comme fête chômée quoique non obligatoire. On peut dire que dans toute la Galice, il en est ainsi et que le peuple y est animé d'une dévotion extraordinaire envers le Saint à miracles.

Un jour de saint Antoine, le 13 juin, une femme voulut laver du linge aux sources d'eau chaude. Ses voisines qui la virent lui en firent le reproche. Jusque-là, elle était dans son droit de travailler même en ce jour de fête.

Mais la malheureuse répondit par un blasphème à l'adresse du Saint, en disant ; " Ce n'est pas saint Antoine qui me fait vivre ; et d'ailleurs je ne sais même pas s'il est saint. " Et elle va laver son linge. Or, à l'instant même où sa main touche l'eau, elle est prise d'une inflammation subite, si violente qu'elle ne peut laver son linge. La main est comme brûlée et l'inflammation gagne de plus en plus ; un médecin appelé en toute hâte constate le fait et ne voit d'autre remède, pour empêcher le venin de s'étendre a tout le bras, que de lui faire l'opération.

Le soir du même jour devait avoir lieu la procession dans toute la ville en l'honneur de saint Antoine. Le bruit du miracle s'était déjà répandu partout, de sorte qu'on attacha la main coupée au brancard sur lequel était portée la statue du Saint, comme un trophée de sa puissance et de sa sainteté.

Nous avons vu, de nos propres yeux, cette main desséchée. Elle reste encore, relique d'un nouveau genre, dans une cassette vitrée, en ébène, près de l'autel et de la statue de saint Antoine, dans la chapelle contiguë à l'ancien couvent de Saint-François, dans laquelle se réunissent les Tertiaires... Au dessous sur une vieille tablette, on a peint le récit du miracle tel que nous venons le raconter et tel qu'il est, en effet, extrait des vieilles chroniques.

(*Le Souvenir*).



LE CHEMIN DE LA CROIX

OFFRANDES reçues pour la restauration du CHE-
MIN DE LA CROIX, du 25 Juin au 25 Juillet
1912.

Nos lecteurs et amis savent que nous avons l'intention de restaurer notre *Chemin de la Croix*.

Le coût de chaque Station s'élèvera à environ \$300.00

Voici la liste des offrandes reçues pendant le mois dernier :

Rév. Père Vézina, Kenora : \$5.00
Dame A. Bergeron, St Léonard : 0 50
Louis Trottier, Grondines : \$1.00
Dame A. Pollender, Holyoke : 40cts
Delle Eugénie Lortie, Hull : 50cts
Dame Vve Joseph Lemarier, Ste Angèle : \$1.00
Dame Albert Giroux, Trois-Rivières : \$4.50
Dame F. E. Aubé, Beauport : 50cts
Dame Frs, Bergeron, Les Piles : 50cts
Abonnée, Mériden : \$2.00
Pèlerins : \$7.90
Colonisateur : Rivière la Paix : \$5.00
Pèlerins : \$3.25
Dame Eusèbe Chabot, Hawley : 40cts
Delle A. Smith, Artic : 50cts
Anonyme : 50cts
Pèlerin : 60cts
Anonymes : 89cts
Dame N. Dumas, St Eloi : \$1.00
Delle Lucienne Mathieu, La Plaine : 50cts
Par Dame Vve Trépanier, Waterbury : 55cts
Dame J. Hamel, Seymour : \$1.00
Delle M. R. Delisle, Manchester : 40cts
Dame J. Beaudet, Cap de la Madeleine : \$2.00



Revue Canadienne : Sommaire de Juillet 1912. Henri d'Arles : Frédéric Mistral. E. Gouin : Une résurrection catholique en Allemagne. Emile Chartier : Mouvement des idées. Thomas Chapais : A travers les faits et les œuvres. Elie J. Auclair ; Chronique des Revues. Notes bibliographiques.

..

La Réponse : (abonnement ; 80 cts par an, chez Téqui, Paris.) Sommaire de Juillet 1912. E. Duplessy ; Il a été perdu un chien policier. Le Titanic et Victor Hugo. R. Bazin : La puissance de la prière. Th. Botrel ; Le Viatique. Apologétique au jour le jour. E. Duplessy : Quatre-vingt-dix-neuf contre un. H. Hugon : Le feu qui couve. Coups de ciseaux apologétiques.

Clara Lanctot : (Fleur d'Ombre). Visions d'Aveugle—recueil de poésies. Opuscule de 31 pages, en vente aux librairies Garneau, Langlais, Dumontier, Québec, au prix de 25 sous, franco.

Ces poésies sont l'œuvre d'une aveugle, et Mr l'abbé Camille Roy dit d'elle, avec raison : "C'est tout de même merveilleux qu'une pauvre aveugle ait dans son esprit de pareilles visions de lumière". C'est sans doute que Dieu a exaucé la prière qu'elle lui adresse :

Jette, ô mon Dieu, de ta lumière
Un clair rayon sur mon ciel noir,
Puisque jamais, sur cette terre,
Mes yeux ne s'ouvriront pour voir.



Prières et Actions de Graces

AVIS IMPORTANT :—Les personnes qui désirent la publication de leurs actions de grâces sont priées de les écrire sur une feuille séparée, et de n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

St Gabriel : Trois guérisons obtenues par l'intercession du Sacré-Cœur de Jésus et de Notre-Dame du T. S. Rosaire, lère la guérison d'un mal d'yeux qui menaçait d'être grave. 2ème guérison d'un mal de jambes depuis trois mois et qui après m'être recommandé à cette bonne Mère, et avoir promis de faire publier dans vos Annales, me soulagea beaucoup et me guérit. 3e guérison d'une maladie d'intestins de mon mari, et qui fut guéri, toutes par l'intercession du Sacré-Cœur de Jésus et de Notre-Dame du Cap. Mille remerciements et actions de grâces.—Une abonnée.—Lévis : Merci pour grâce obtenu après promesse de publier.—Québec : Je fais mon pèlerinage promis pour la guérison que j'ai obtenue.—Lachine Locks : Off. 50cts pour messe pour faveur obtenue.—A. C.—Louiseville : J'ai obtenu une grande faveur après promesse de pèlerinage et de cierges à faire brûler.—Dame Ch. E. Milot.—La Salle : J'accomplis un agréable devoir en venant remercier la Ste Vierge et St Joseph pour plusieurs faveurs obtenues.—Montréal : Off. \$3.00 pour grand-messe en reconnaissance de guérison obtenue.—Ste Angèle de Laval : Off. \$3.00 pour grand messe en reconnaissance d'avoir obtenu la guérison de mon enfant.—Dame A. Levasseur.—St Laurent : Off. \$1.00 pour remercier N. D. du Rosaire de faveur obtenue.—Dame P. Lachance.—Trois-Rivières : Off. \$1.00 pour messes basses pour remercier d'avoir été préservés de l'eau haute.—Dame L. P.—St Cyrille : Off. \$1.00 pour deux messes pour avoir obtenu du soulagement subit dans ma maladie, et je demande ma complète guérison.—Dame W. Dauphinais.—St Cyrille de l'Islet : Veuillez publier que mon garçon ayant mal au bras, j'ai promis de l'abonner, et de suite il revint mieux ; pour un autre de mes garçons j'ai promis publication, il revint mieux aussitôt (reçu de cette personne ni argent ni signature.)—Montréal : Off. 25cts à N. D. du Rosaire pour la remercier d'une grande grâce obtenue avec promesse de publier.—Dame Z. Larocque.—Dover : Veuillez annoncer une guérison obtenue par l'entremise de N. D. du Rosaire.—Dlle L. C.—St Eulalie : J'ai fait une neuvaine et promis d'inscrire dans les Annales et j'ai obtenu la guérison d'une enflue

re au genou qui me paraissait grave.—Delle Massé.—St Wenceslas : Off. \$3.00 pour messes basses en remerciement de plusieurs grâces obtenues.—J. L. M.—St Pierre les Bécquets : Je viens m'acquitter d'une dette de reconnaissance envers la Ste Vierge, mille remerciements pour nous avoir préservés de tout danger durant le cours de l'hiver, merci aussi pour nous avoir obtenu la santé, je demande avec instance une grande grâce que je sollicite depuis longtemps à cette intention je demande à tous les abonnés l'aumône d'un Ave Maria.—Une abonnée.—St Léonard : Il y a quelque temps, mon père tomba sérieusement malade et souffrait beaucoup, alors j'eus recours à la bonne Vierge du Cap, celle que je n'ai jamais invoquée en vain, je promis 50cts, que je vous envoie, avec promesse de le faire publier. si mon père revenait à la santé, je puis dire maintenant à la louange de la Ste-Vierge, que mon père est bien comme auparavant.—Abonnée.—St Timothée : Merci à N. D. du Rosaire pour mille faveurs accordées, et un objet retrouvé par son intercession.—Dame J. Duchemin.—Une dame remercie N. D. du Cap pour la guérison de son enfant.—Lac au Sable : Mille remerciements de ce qu'il n'est resté aucune infirmité des fièvres par lesquelles nous avons tous passé.—Dame A. F.—Champlain : Avec mon abonnement j'offre 50cts pour le Chemin de la Croix, en remerciements de faveurs obtenues.—N. D. de Pontmain : Off. d'abonnement pour guérison d'un gros mal de dents.—Dame W. Beaulieu.—Hubbell : Off. 50cts pour faveur obtenue.—Dame Lamarche.—Delmas : Je viens faire publier la guérison de ma mère, et la mienne, obtenues après promesse de publier.—R. Bolduc.—Halverson : Off. 10cts pour avoir soulagement dans une maladie.—Dame M. C.—Joliette : Off. 50 pour messe en reconnaissance de guérison obtenue.—M. F.—St Jean des Piles : Off. \$1.16 en remerciement de faveur obtenue et pour demander l'assistance de la Ste Vierge.—Jeune mère.—Off. 50cts pour publication de deux grâces obtenues.—Ste Geneviève de Batiscan : Merci à N. D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue : off. \$1.00.—Dame P. St A.—Pointe du Lac : Off. 25cts pour publier mes remerciements pour faveur obtenue et demander sa protection.—St Narcisse : Off. 25cts pour publier la faveur que j'avais demandée et que j'ai obtenue, une heureuse maladie.—Abonnée.—Brosseau : Off. \$1,00 promise à N. D. du Rosaire pour grande faveur obtenue.—Dame J. B. Brosseau.—Pointe Claire : Off. \$2,00 promises à N. D. du Cap avec promesse de publier pour une forte augmentation de salaire qu'elle m'a obtenue l'année dernière.—J. E. V.—Lake Aylmer : Un jeune abonné reconnaît avoir obtenu sa guérison après avoir promis de s'abonner aux Annales.—D. G. C.—Trois-Rivières : Je remercie la Vierge du Cap pour guérison obtenue après promesse de faire publier et d'une offrande de 25cts.—Abonnée.—Trois-Rivières : Reconnaissance à Notre Dame du T. S. Rosaire pour deux faveurs obtenues avec promesse de publier.—Dame J. B.—Trois-Rivières : Mille remerciements à la Vierge du Rosaire pour guérison obtenue pendant la retraite faite durant le mois de Marie.—P. S.—Trois-Rivières : Amour et remer-

ciements à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue d'une brûlure à la tête de mon enfant. Cette guérison a été obtenue durant l'espace de neuf jours.—Dame H. L.—Trois-Rivières : Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour une grande grâce obtenue avec promesse d'un abonnement et de faire publier.—Dame E. B.—St Adelphe : Je remercie la Ste Vierge d'avoir été guérie d'un mal d'yeux après promesse d'assister journallement aux exercices du mois de Mai.—Jeune fille.—Forges Radnor : Off. 15cts pour cierges pour faveur obtenue.—Chaudière Station Off. 10cts pour faire inscrire que mon mari a obtenu de l'ouvrage.—Abonnée.—Berthierville : Off. \$1.00, don fait à N. D. du Rosaire par bienfaits reçus après promesse de publication.—Abonnée.—Ste Fiore : Merci pour beaucoup de grâces obtenues par l'usage des roses bénites.—F. D. A.—Shawinigan : Merci à N. D. du Rosaire de m'avoir accordé la guérison d'une jambe.—St Barnabé : Brûlé à la figure par de l'eau bouillante j'étais en bien mauvais état, j'ai promis un rosaire par jour, pendant un an, j'ai été guéri en peu de temps.—Champlain : Off. d'abonnement et de grand'messe en remerciements pour grâce obtenue.—Abonnée.—Cobalt : Off. 25cts pour Mr et Mme Ph. Paquette pour bien des grâces obtenues et pour en demander d'autres.—St Grégoire : Off. 25cts pour faveur obtenue.—C. N. Ste Marie de la Beauce : après promesse de m'abonner aux Annales toute ma vie afin que la sobriété règne toujours au foyer ; j'ai obtenu cette faveur.—Abonné.—Pierreville : Off. 25cts promesse faite à N. D. du Cap, pour faveur obtenue.—E. J. D.—St Raphael.—Off. 50cts en remerciements à N. D. du Rosaire pour soulagement obtenu dans une maladie bien souffrante.—Dame Ph. P.—Québec : Off. 25 cts mille remerciements à N. D. du Cap pour la guérison de ma petite fille.—Dame H. Martel.—Ste Anne des Plaines : Off. \$1.00 en reconnaissance à N. D. du Rosaire pour faveur obtenue et pour la prier de continuer l'œuvre commencée.—Abonnée.—Off. aussi de \$1.50 pour messes en reconnaissance de guérison des fièvres typhoïdes et préservation des autres membres.—A. Racine—aussi remerciement à N. D. du Rosaire et au P. Eymard pour faveur obtenue.—Z. C.—Montréal : Off. 50cts pour messe et \$2.00 pour le Chemin de la Croix pour grande faveur obtenue.—M. A. Gendron.—Cap de la Madeleine : Merci à la Vierge du Cap pour guérison obtenue, avec promesse de publier.—Dame J. T.—Trois-Pistoles : Un de nos abonnés remercie N. D. du Cap pour faveur obtenue après avoir promis de s'abonner.—A. Beaulieu.—Yamachiche : Off. \$2 00 en remerciements de deux faveurs obtenues ; la guérison d'une malade, et aussi la guérison d'une de nos Sœurs qui trainait à la suite des fièvres typhoïdes.—Abonnée.—St Paul de Chester : Off. 50cts acquittement d'une dette promise à la Ste Vierge pour grâce obtenue que je demande de publier.—Dame O. Lafontaine.—Cap St Martin : Off. 50cts promis à N. D. du Cap pour faveur obtenue.—E. S.—Guérison d'épilepsie obtenue.—La Baie : Off. messe basse promise pour ma guérison que j'ai obtenue.—A. J.—St Michel-Bellechasse : Off. \$1.00 pour plusieurs faveur

obtenues surtout la guérison de mon mari et la préservation de maladie contagieuse.—Dame G. R.—Scott Jonction : Off. 50cts pour messe pour faveur obtenue.—Dame J. L.—St Jacques des Piles : Off. 25cts pour les Stations et 75cts pour une autre faveur obtenue par N. D. du Rosaire à qui je demande de me continuer sa protection.—Dame Em. Bergeron.—St Narcisse : Off. 50cts joints à mon abonnement pour une grande grâce obtenue.—Dame E. Massicotte.—Manchester : Off. 90cts en reconnaissance de la guérison de mon enfant qui s'était crevé.—Dame A. B.—Please find inclose \$5.00, three which I have promised to decorate the Sanctuary of our Blessed Mother and the other two dollars in honor of St Joseph for the good of the family.—Shawenegan : Off. 50cts pour une messe en remerciement à N. D. du Rosaire pour faveur temporelle obtenue.—Dame A. Sawyer.—Rapide Monigance : Veuillez faire inscrire une grande grâce obtenue.—Eva V.—et aussi la guérison d'un mal de gorge.—Marion V.—Ste Clothilde : Je vous adresse mon abonnement en reconnaissance de la guérison de nos animaux.—Maniwaki : Je vous adresse l'honoraire d'une grand-messe en reconnaissance d'avoir obtenu de pouvoir travailler à mon mari pris de maladie de cœur.—Hull : Remerciements à N. D. du Rosaire pour quatre faveurs obtenues.—Delle R. B.—Merci à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu de l'ouvrage : off. 20cts pour cierges.—Delle R. L.—Cap de la Madeleine : J'ai promis de faire chanter une grand-messe le 18, si j'obtenais l'augmentation de \$15.00 de salaire, bien que le temps en fut passé. La Ste Vierge m'a exaucé et je l'en remercie.—Officier de la Ligue des Jeunes.—Pointe aux Trembles : Off. \$1.50 pour messes basses pour une heureuse maladie et le baptême de mon enfant.—Abonnée.—St Etienne des Grès : Reconnaissance à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue d'un mal d'yeux de mon enfant, avec promesse de publier.—A. Aubry.—Shawenegan. Je remercie la Vierge du Rosaire pour faveur obtenue.—J. L.—Shawenegan : Grands remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison obtenue, après promesse d'un abonnement, d'une messe et de faire publier.—Dame L. D.—St Etienne : Remerciements à la Vierge du Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, off. 25cts.—C. D.—St Etienne : Je remercie la Reine du T. S. Rosaire pour guérison d'une main fermée de ma fille, et parfaitement guérie après promesse de publier.—P. P.—St Etienne : Je remercie la Vierge du Cap pour guérison d'une maladie de nerfs.—A. P.—St Bonaventure : Off. 50cts pour abonnement et 50cts pour le Chemin de la Croix en reconnaissance à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu un renouvellement de tempérance.—Abonnée reconnaissante.—Québec : Je vous envoie \$10.00, tel que je l'avais promis ayant obtenu la grâce demandée.—Dame Vve C. P.—Shawenegan : J'offre 25cts à N. D. du Rosaire pour grâce obtenue.—O. Lefebvre.—Trois-Rivières : Merci à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu une place à mon mari, avec promesse de publier.—La Tuque : Merci pour une grande faveur obtenue.—Jenne fille.—St Justin : Mes remerciements à N. D. du Rosaire pour guérison d'une personne chère.—Enfant

de Marie.—Black Lake : Off. \$1.00 pour mon abonnement et pour remer. cier N. D. du Rosaire de plusieurs faveurs reçues.—Abonnée.—Cap de la Madeleine : J'ai souffert d'une oppression depuis plusieurs années, j'ai promis une messe basse, fait de nombreuses neuvaines à N. D. du Rosaire et l'oppression a disparu.—Baie Shawenegan : Actions de grâces à Notre Dame du Cap pour guérison obtenue, après promesse de publier, off. 20 cts.—Dame T. G.—Shawenegan : Grands remerciements à la Vierge du Rosaire pour faveurs obtenues, avec promesse de publier, et offrande de \$1 00—A. Dargis.—Sanday Bay : Je vous adresse mon abonnement parce que je l'ai promis si j'obtenais la guérison d'un mal de gorge.—M. Cloutier.—St Tite : Off. 25cts pour publier que nous avons été préservés d'incendie par l'application des Annales.—Abonnée.—Village St Onge : Off. 25cts en timbres pour avoir obtenu grand soulagement dans une maladie dangereuse —Abonnée.—Hull ; Ayant obtenu la santé par l'intercession de la Tr. Ste Vierge, je lui remets en retour cette chaîne à laquelle je tenais beaucoup.—Kearsage : J'adresse 50cts à N. D. du Rosaire pour avoir obtenu à mes enfants d'être préservés de la diphtérie.—Westville : Off. \$1,00 en reconnaissance de certains bienfaits obtenues pour le succès de mes affaires.—S. Bélanger.—North Battleford : Veuillez inscrire que ma petite a été guérie de l'eczéma par l'application des roses bénites.—Dame A. Provencher.—Jersey Cove : Veuillez publier grande grâce obtenue par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire et aussi grand soulagement obtenu à ma femme dans la maladie incurable dont elle souffre.—G. Blanchette.—St Nicolas : Off. 60cts pour la guérison de mes deux petits enfants et la première communion de ma petite fille.—Abonnée.—Manchester : Off. \$1 00 pour messes pour publier des grâces que j'ai obtenues par l'intercession de N. D. du Cap.—Mary Michaud.—St Angèle de Laval : Off. \$3 00 pour grand-messe de remerciement à N. D. du Rosaire, d'avoir réussi dans une entreprise.—Dame D. Pépin.—La Salle : Je vous offre l'argent de 5 abonnements et 25cts pour la guérison d'un doigt.—H. Co-meau.—Rivière Noire : Souffrant de la dyspepsie j'ai promis un pèlerinage à N. D. du Rosaire et un abonnement et deux jours après je fus beaucoup mieux.—F. Massé.—Yamachiche : Veuillez inscrire que nous avons été préservés du feu par l'intercession de N. D. du T. S. Rosaire avec promesse d'inscrire dans les Annales.—Abonnée.—St Casimir : Merci à N. D. du St Rosaire pour deux guérisons, après promesse de publication. —Delle D. V.—Mille remerciements aussi pour guérison de mon mari obtenue après promesse de publication et d'abonnement.—Dame G. L.—St Séverin : Je m'acquitte avec empressement de remercier N. D. du Rosaire et St Antoine pour faveur obtenue.—St Léonard : Off. 25cts pour grâce obtenue.—St Tite ; Pour faveurs obtenues, je vous adresse en ex-voto un bracelet.—St Marc : Off. 50cts pour messe et pour publier mes remerciements à N. D. du Rosaire et à St Joseph pour plusieurs grandes faveurs obtenues.—Dame A. Darveau.

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	53	Malades.....	124
Vocations.....	60	Bonne mort.....	200
Familles.....	500	Conversions.....	202
Pères et mères de familles.....	500	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	423
Jeunes gens.....	200	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	300	Heureux mariages.....	41
Institutrices et écoles.....	300	Succès dans entreprises.....	208
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	90
Premières communions.....	500	Intentions particulières.....	600
Infirmes.....	251	Ivrognes et blasphémateurs.....	129

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	162
Conversions.....	121
Succès dans les examens.....	24
Réussite dans les affaires difficiles.....	77
Heureuse délivrance.....	83
Faveurs obtenues.....	500

Nécrologie

Dame Joseph Héroux, La Baie Shawenegan. Mr Grégoire Bourassa, Ste Flore. Dame Moïse Lortie, Hull. Mr Joseph Lemarier, Ste Angèle de Laval. Dame Raphael Grenier, Pont Château. Delle Adèle Thibault Sainte Croix. Delle Bernadette Pothier, Pointe du Lac. Delle Eugénie Côté, St Pierre, I. O. Mr Willy Laysette, Willy Bellemare, St Paulin. Mr Jos, Z. Bouillé, Deschambault, Mme C. J. Marchildon, St Pierre les Becquets. Mr Désiré Thibault, Mr Joseph Bernier, Mme Joseph Leclerc, Dame Vve O. Thibeault, St Eugène. Dame Omer Turgeon, Montréal, Dame Catherine Snay, N. Oxford.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.